Cinquante-septième année. - N ° 103 A Lundi 29 et mardi 30 mai 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1156

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT

Ventes et cessions

949 617 138 RCS Lorient.
CRISCEL.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Nom commercial : DOMAINE DU SCORFF.
Adresse : 8, Canquisquelen, 56540 Kernascléden.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 215000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'exploitation, la gestion, l'achat, la vente de camping, parcs de loisirs, hôtels, gîtes, bars,(licence 3) restaurants, crêperies, grilles, brasseries, pizzeria, vente sur place ou à emporter ainsi que lenégoce du mobil-homes, campings cars, caravanes et tous matériels s'y rapprochant, l'organisationde séminaires et d'événements, l'activités de tour-opérateur..
Adresse : 8, Canquisquelen, 56540 Kernascléden.
Précédent propriétaire : 850 585 217 RCS Lorient. **MILIO.**
Date de commencement d'activité : 4 avril 2023.
Publication légale : L'Ouest France *du* 13 avril 2023.
Oppositions : Me Olivier Arens Notaire SELARL ARENS PERON CARO LEDAN 1 rue M et F Fortune 56160 Guemene Sur Scorff.
Commentaires : Acte Authentique en date du 04/04/2023. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 8 Rue de Canquisquelen Domaine du Scorff 56540 KERNASCLEDEN. Adresse du nouveau propriétaire : 8 Canquisquelen 56540 KERNASCLEDEN. Achat d'un fonds d'hébergement de plein air, restauration, séminaires, vente directe de produits alimentaires, chambres d'hôtes, tables d'hôtes, gites, chalets, achat vente de mobil home, séminaires et restauration. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..